

De : Jibitou <jibitou@catholique-aujourd'hui.fr>

Objet : **PROPOSITION DE LOI RELATIVE À L'ASSISTANCE MÉDICALISÉE POUR MOURIR**

Date : 19 janvier 2011 22:17:17 HNEC

À : b.auban@senat.fr, a.chatillon@senat.fr, f.laborde@senat.fr, jj.mirassou@senat.fr, jp.plancade@senat.fr

Madame la Sénatrice, Messieurs les Sénateurs de la Haute-Garonne,

J'ai pris connaissance de la proposition de loi relative à l'assistance médicalisée pour mourir qui a été adoptée le mardi 18 janvier 2011 par la commission des Affaires Sociales. Elle sera examinée en séance publique le 25 janvier 2011.

Cette loi pose, selon moi, déjà des problèmes majeurs d'application, comme je m'en suis fait écho sur mon blog.

Cette proposition de loi heurte la sensibilité de tous ceux pour qui la vie a un prix inestimable, ceux qui considèrent que personne ne peut attenter à la vie d'une autre personne, ceux qui pensent que cela ne souffre aucune exception, en aucune manière.

Cette proposition de loi heurte ceux qui considèrent que **l'euthanasie est un assassinat**. Comment peut-on envisager de faire porter ce fardeau à un médecin, une infirmière, un parent, un ami ?

Vous-même, en conscience, seriez-vous prêt à commettre ce geste irréparable ? Seriez-vous prêt à injecter vous-même l'injection létale ? Si, en conscience, vous répondez oui, alors votez cette loi inique. Si vous répondez non, si jamais, ô grand jamais, vous ne vous résoudriez à accepter une telle demande, alors votez non. Si vous ne savez pas, alors votez non : le doute ne doit-il pas profiter à la vie ?

Voyez-vous, le catholique que je suis constate avec tristesse et amertume le délitement de certaines valeurs fondatrices de notre société. Je préférerais mille fois que, fort du mandat qui est le vôtre, vous incitez les pouvoirs publics à améliorer les conditions de fin de vie et à accroître les unités de soins palliatifs.

Là seraient votre honneur et votre dignité d'élu de la République !

Dans l'espoir que vous me lirez, et que vous saurez dire « non » !

Jibitou, <http://www.catholique-aujourd'hui.fr>